



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Département fédéral de justice et police
Madame Simonetta Sommaruga
Conseillère fédérale
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Document PDF et Word à :
reto.feller@bj.admin.ch

Fribourg, le 13 novembre 2018

Référendum obligatoire pour les traités internationaux ayant un caractère constitutionnel - Réponse à la consultation

Madame la Conseillère fédérale,

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec attention de l'avant-projet de modification constitutionnelle cité en marge.

Le rapport explicatif rédigé à l'appui de l'avant-projet relève à juste titre qu'il est communément admis que le référendum obligatoire en matière de traités internationaux ayant un caractère constitutionnel fait partie du droit constitutionnel non-écrit.

Il n'en reste pas moins que le fait d'inscrire expressément ce droit dans la constitution devrait, selon le Conseil d'Etat, contribuer à en améliorer la compréhension par tout un chacun, donc la clarté. En l'occurrence, le Conseil d'Etat est d'avis que le texte proposé délimite bien les traités qui pourront à l'avenir faire l'objet d'un référendum obligatoire. La formulation choisie permet vraisemblablement d'éviter une extension excessive du champ d'application du référendum obligatoire.

Le Conseil d'Etat remarque aussi que le fait d'inscrire ce droit de référendum dans la Constitution se justifie aussi par le principe du parallélisme des formes. En effet, une adaptation constitutionnelle « nationale » avec des caractéristiques similaires serait également soumise à référendum.

Dans ces circonstances, et quand bien même l'inscription proposée n'apparaît pas, a priori, absolument nécessaire pour adopter ou changer une pratique, le Conseil d'Etat s'y déclare favorable.

Nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :


Georges Godel
Président



Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat